

ZONE FRANCHE URBAINE

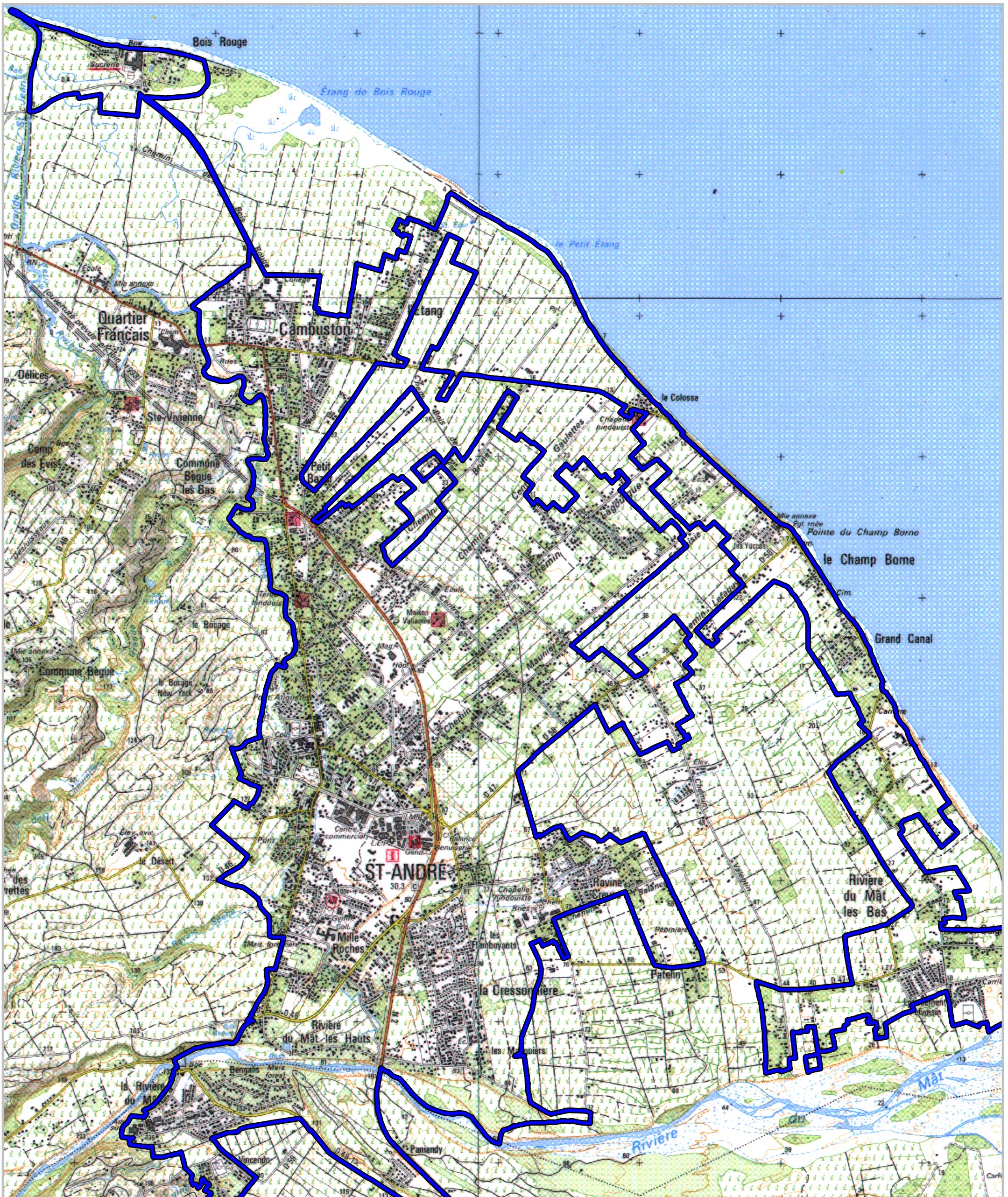
Carte au 1/25 000

selon l'annexe 12 au Décret
no 2006-1623 du 19 décembre 2006

Région : **DOM**
Département : **Réunion (974)**
Commune : **Saint-André/Bras-Panon/Saint-Benoît.**

ZFU: La Cressonnière, Quartier Rive Droite.

N° INSEE: 0440ZZF



La zone franche urbaine est délimitée par un trait de couleur bleue. Le tracé est indicatif, en particulier la zone peut parfois comprendre des parcelles situées de l'autre côté des voies de délimitation.



La zone franche urbaine est délimitée par un trait de couleur bleue. Le tracé est indicatif, en particulier la zone peut parfois comprendre des parcelles situées de l'autre côté des voies de délimitation.

500 m

1 cm correspond à 250 m



La zone franche urbaine est délimitée par un trait de couleur bleue. Le tracé est indicatif, en particulier la zone peut parfois comprendre des parcelles situées de l'autre côté des voies de délimitation.